

La gazette de Houx

www.ville-houx.com



Bulletin municipal N° 134 Mars 2026

Sécurité routière...



Mise aux normes du dos d'âne et signalétique restaurée, la commune en travaux Page 6

Reprise du marché communal depuis le 27 février.

**Notre Marché semi-nocturne de 16h30 à 20h00,
en semaine impaire le vendredi.**

LE MOT DU MAIRE

Editorial



Chères houssoises, chers houssois,

SOMMAIRE

Le mot du Maire..... P.2

Vie de la commune

Dématérialisation..... P.3
Civisme

Frelons asiatiques..... P.4
Modification du scrutin des
élections du 15 et 22 Mars...

Exercice budgétaire 2025..... P5

Entretien de la commune..... P.6

Hommage à nos élus dispa- P7
rus.....
Cérémonie du 8 Mai et 11
Novembre.....

Repas Républicain..... P.8
Fête de la St Léger

Les vœux du Maire P.9
Festivité de Noël.....

Association Si tu aimes ton P.10
école.....

Association CPCF de Houx .. P.11

Etat Civil..... P.12
Agenda.....

L'année 2026 début et avec elle c'est l'achèvement de six années passées à répondre aux besoins des houssoises et des houssois.

Avec les élections annoncées pour le 15 et 22 mars prochain, il est important de rappeler que les règles ont changé. Désormais il s'agit d'un mode de scrutin de liste paritaire qui remplace le scrutin majoritaire plurinominal. Cette évolution, outre d'harmoniser les modes de scrutin avec les communes de plus de 1000 habitants, permet une parité avec et le respect d'une alternance homme/femme.

Il faut également noter que pour Houx la liste des candidats est comprise entre 13 et 17, mêmes si seuls les 15 premiers sont élus.

En 2025, nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés et honoré les engagements que nous avons pris auprès de vous.

Compte tenu du fait que nous sommes en période électorale, je ne développerais pas d'avantage nos actions. Je rappellerais simplement que le dos d'âne a enfin été rectifié et que nous avons refait toute la signalétique au sol.

Je vous renouvelle mes vœux pour 2026 et t surtout, prenez bien soin de vous.
Bien à vous

Victor Franck BRIAR
Maire

Directeur de la publication:
VF.BRIAR

Rédacteurs: VF.BRIAR,
E.TORCHON

Editeur: Commune de Houx

Nombre d'exemplaires: 100

Impression et mise en page par
Premières Impressions

VIE DE LA COMMUNE

Dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme sont dématérialisées. Ainsi, vous pouvez déposer votre dossier sur le site : www.e-permis.fr

- Certificat d'urbanisme d'information ou opérationnel (Cua ou CUb)
- Déclaration Préalable (DP)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'Aménager (PA)
- Permis de Démolir (PD)
- Autorisation de Travaux (AT)

Le dépôt dématérialiser suffit. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un « dépôt papier ».
Les dépôts papier peuvent cependant être effectués en Mairie aux heures d'ouverture au public. Mais ils ne seront pas prioritaires. **Seuls les dépôts dématérialisés seront traités en priorité.**
Alors, priorisez le dépôt numérique en allant sur le site :

www.e-permis.fr



Le Civisme

Nous constatons une recrudescence de certaines nuisances. En effet, les aboiements de notre animal de compagnie préféré, à savoir le chien arrive en tête du palmarès. Pour information, les aboiements excessifs de chiens sont considérés comme des nuisances sonores, au même titre que d'autres bruits perturbateurs.

Selon l'article R 1334-31 du Code de la Santé publique, aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Les déjections canines ne sont pas non plus en reste.

Enfin toujours concernant les chiens, il est rappelé qu'ils doivent être tenus en laisse, même lors des promenades. De même, ils doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie en fonction de leur catégorie. Nous attirons également votre attention sur les chiens fugueurs qui sont de plus en plus nombreux et apportent toutes sorte de désagréments. Soyez vigilants sur l'état de vos clôtures, vous devez veiller à ce qu'ils ne puissent pas passer la tête ou les pattes au travers de votre grillage, et prenez soin de bien fermer vos portails lors de vos déplacements.



Il y va de votre responsabilité. Tout cela est bien encadré dans le Code pénal.



Alors, pour nous puissions tous profiter de notre cadre de vie, ensemble respectons notre espace de liberté commun !

Les nuisances sonores sont aussi à respecter. Les beaux jours vont bientôt revenir, et avec eux les activités de jardinage et tonte vont reprendre. Là aussi, des règles existent les horaires de tonte sont du lundi au samedi de 8h00 à midi et 14h00 à 18H00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Par ailleurs je vous informe que la benne à végétaux fera son grand retour au début du mois d'avril.

VIE DE LA COMMUNE

Pièges à frelons asiatiques




C'est le moment ! Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. Pour limiter sa propagation, il est recommandé que les particuliers disposent des pièges à son intention dans leur jardin. Retrouvez la fiche technique de fabrication d'un piège sur le site de la mairie rubrique actualité.

Modification du scrutin pour les élections municipales du 15 et 22 Mars


⇒ Suite à la loi du 21 mai 2025, Il y a de gros changements pour les communes de moins de 1000 habitants, dès le scrutin de mars 2026 :

- Mode de scrutin modifié : on passe d'un scrutin majoritaire plurinominal avec possibilité de panachage (modifier la liste, rayer des noms, ajouter des noms, etc...) à un scrutin de liste bloquée.

Au moment du vote, il faudra choisir une liste entière sans modification possible.

-  C'est la fin du panachage : les bulletins qui auront été modifiés (rajout, suppression ou réorganisation des noms) seront déclarés nuls.

→ Les listes doivent obligatoirement être paritaires :

-  Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de sexe masculin puis d'un candidat de sexe féminin ou inversement, sous peine de nullité.

⇒ Dans **le cas d'une seule liste**, la majorité des suffrages exprimés sera suffisante pour que les candidats soient élus au 1er tour.

- Les suffrages seront désormais décomptés par liste.
- L'effectif légal du conseil municipal est de 15 pour notre commune. Toutefois, le nombre de candidats peut être compris entre 13 et 17. Cependant, le conseil municipal est réputé complet même en cas de liste incomplète :

→ Dans **le cas de plusieurs listes**, les candidats seront élus au scrutin proportionnel à deux tours.

⇒ Elections du Maire et des adjoints.

- L'élection du Maire ne change pas. Lors de sa première réunion, le conseil municipal élira le maire au scrutin uninominal secret à la majorité absolue des membres du conseil.
- Elections des adjoints : Les adjoints seront élus par scrutin de liste paritaire bloquée, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, comme pour le scrutin municipal.

→ Désignation des conseillers communautaires :

Dans les communes de moins de 1.000 habitants, les conseillers communautaires qui représentent leur commune à l'agglomération de Chartres Métropole, sont désignés "dans l'ordre du tableau", le maire et l'adjoint classé n°2 dans le tableau.

VIE DE LA COMMUNE

Exercice Budgétaire 2025 Commune de Houx

Budget Investissement 2025



Total dépenses	187 663 €
Acquisition immobilière	117 738 €
Travaux de voirie	13 548 €
Travaux d'aménagement	14 604 €
matériel de bureau	1 189 €
autres immobilisations	1 716 €
Excédent d'investissement	2 181 €
emprunt	35 918 €
Immobilisations incorporel	769 €

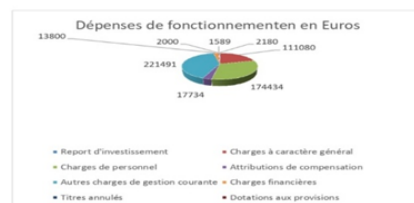


Total recettes	326 243 €
Subventions	26 028 €
Excédent 2024	185 205 €
emprunt	80 000 €
FCTVA	25 093 €
TLE	3 370 €
Immobilisations	6 547 €

Budget fonctionnement 2025



Total recettes	616 189
Produits et services	16925
Impôts et taxes	178459
Fiscalité locale	278923
Dotations	79734
Autres loyers	57498
Amortissements	895
Divers	3755



Total dépenses	544308
Report d'investissement	2180
Charges à caractère général	111080
Charges de personnel	174434
Attributions de compensation	17734
Autres charges de gestion courante	221491
Charges financières	13800
Titres annulés	2000
Dotations aux provisions	1589

Fin d'exercice 2025 arrêté au 31 janvier 2026 (journée budgétaire)

FUNCTIONNEMENT en Euros

Dépenses réalisées	544 308,81
Recettes réalisées	616 189,00
Excédent de fonctionnement	71 880,19

INVESTISSEMENT en Euros

Dépenses réalisées	187 662,92
Recettes réalisées	326 243,14
Excédent d'investissement	138 580,22

Résultat global 2025 en excédent 210 460,41

VIE DE LA COMMUNE

L'entretien de la commune

L'entretien de la commune est une tâche ardue, répétitive et parfois dangereuse. Mais malgré nos efforts, il arrive que nous ayons des doléances sur le travail effectué par les employés municipaux. Portant, les travaux sont exécutés suivant un planning qui est souvent bouleversé par des aléas climatiques, des accidents ou encore de nouvelles priorités.



Mise aux normes du dos d'âne



Nettoyage de la peupleraie



Changement du lave vaisselle
de la salle socioculturelle



Elagage des chemins
communaux



Réfection de la
signalisation

Nids de frelons



Broyage des bords de
routes



Salage hivernal



VIE DE LA COMMUNE

Hommage à nos élus disparus

L'année 2025 fût malheureusement marquée par la perte de deux de nos élus qui ont laissé leurs empreintes dans la vie de la commune.

Conseiller municipal de mars 1965 à septembre 1994 puis adjoint au maire jusqu'en mars 2001, ce n'est pas moins de 36 ans de service rendu à notre village par monsieur **Robert VIGEARS**.

Il fût également très impliqué dans l'équipe sportive de Houx, puisqu'il a été Président de l'amicale sportive de Houx pendant plusieurs années. Il avait développé entre autres les activités de Volleyball et de cross. Il avait notamment avec l'athlétisme qu'il enseignait avec passion, obtenu de très bons résultats et a été longtemps une figure communale du bien-être sportif et a su inculquer aux jeunes les valeurs du sport.

Nous te remercions, Robert, pour son engagement sans faille tout au long de ces années



2025 nous a également enlevé monsieur **Cyril BINOIS**.

Il était adjoint au Maire et était présent au conseil municipal depuis 2018. Agriculteur, enfant du pays,

Cyril était très présent sur la commune. Il s'est beaucoup investi pour notre village, cher à son cœur.

Chacun a pu côtoyer Cyril. Qui à Houx n'avait pas vu Cyril un peu partout sillonnant inlassablement les routes et les chemins du territoire communal.

Cyril, c'était aussi un homme serviable. Il était toujours prêt à rendre service.

Combien de fois n'était-il pas intervenu pour aider, soutenir accompagner nos concitoyens. C'était son trait de caractère, c'était sa marque.

Nous n'oublierons pas sa silhouette trapue, sa bonhomie et son large sourire malicieux.



Cérémonie du 8 Mai et 11 Novembre

La municipalité a célébré la cérémonie du 80ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazi, et celui du 11 novembre. Ce fut l'occasion pour les enfants présents de chanter la Marseillaise sous la houlette des Pompiers du SDIS de Yermenonville.



Ces célébrations sont particulièrement importantes et par les temps que nous traversons, il est plus que jamais nécessaire de rappeler le sacrifice de nos aînés pour que perdurent la liberté et la démocratie.

Comme c'est le cas depuis deux ans le maire Victor Franck Briar, s'est ensuite rendu à la cérémonie de Yermenonville, laissant les convives de Houx terminer un verre de l'amitié qui avait été préparé en leur honneur, ainsi que la traditionnelle distribution de friandises aux enfants.



VIE DE LA COMMUNE

Repas Républicain



C'est avec un plaisir évident que les Houssois se réunissent chaque année pour célébrer la fête nationale. Cette année ce n'est pas moins de 150 convives qui se sont retrouvés auprès d'un jambon à la broche préparé avec soin par nos bénévoles.

Victor Franck BRIAR, Maire de la commune, n'a pas manqué de rappeler son attachement aux valeurs républicaines et à cette fête joyeuse et populaire avant de remettre les lots de notre traditionnelle tombola.

Les enfants, quant à eux, ont profité des animations offertes: tour de Carrousel, maquillage, tatouages éphémères, structures de ballons ou encore saut dans la structure gonflable installée pour l'occasion.

Nous remercions également notre DJ pour l'animation musicale. N'hésitez pas à consulter sa page Facebook DJLO-Animation de soirées.



Fête de la Saint Léger

Encore une belle réussite pour la seconde édition de la fête patronale de la St Léger. Le we du 4 et 5 octobre fût chargé en animations. De nombreuses activités étaient proposées: concours de pâtisserie, de photos, de déguisements, tour de poney, exposition d'art, course d'orientation, vide grenier, vente de boudin artisanal...

Le concours de pétanque a réuni de nombreux amateurs, malgré une météo capricieuse dans la matinée.

Le concert apéro du samedi soir a remporté, quant à lui, un franc succès grâce au groupe Hexagone qui a ambiancé les convives. Un beau moment de partage et de convivialité au rythme de tubes incontournables !

Par ailleurs, le vide-greniers dont la gestion a été reprise par la mairie a connu un succès mitigé.

En effet, seuls une quarantaine d'exposants étaient présents. Cette manifestation est décidément en perte de vitesse. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de la garder au sein du week-end de la St Léger. En effet, la nouvelle formule qui consiste à concentrer les exposants sur la place de la mairie, permet de maintenir une animation importante avec l'exposition de peinture et de photos dans l'église.

De plus, pour l'activité buvette, le vide-greniers avec ses exposants et ses clients a contribué à un afflux qui a été une réelle plus-value pour la journée du dimanche.

Nous allons donc persévérer et chercherons à dynamiser encore cette nouvelle formule en nous appuyant sur une communication plus large et plus structurée.

Nous remercions encore une fois nos nombreux bénévoles ainsi que l'association "Si tu aimes ton école " pour leur aide précieuse.



VIE DE LA COMMUNE

Les Vœux du Maire

Le discours du maire a été plus court cette année, élections municipales obligent ! Il a salué, en outre, la présence de Monsieur le député Guillaume KASBARIAN et a procédé à la traditionnelle cérémonie des vœux pour la nouvelle année.

Ce fut l'occasion de dire que 2025 a été une excellente année puisque, « avec environ 200 000 euros en caisse, nous présentons un bilan largement positif tant en investissement, qu'en fonctionnement, avec une comptabilité parfaitement maîtrisée et une situation financière totalement assainie grâce à une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics. »

Il a salué l'action des associations : le CPCF, et « Si tu aimes ton Ecole », ainsi que du CCAS. Il a également honoré la mémoire de Robert Vigears et de Cyril BINOIS, anciens adjoints à la commune. Il a remercié les élus présents pour leur implication ainsi que l'ensemble du personnel communal.

Et puis, il a évoqué les menaces qui pèsent sur la délocalisation de l'école, et a annoncé avoir instruit un solide dossier afin de la conserver à Houx.



Avant de renouveler ses vœux, Monsieur le maire rappelle qu'entre instabilité nationale et tumultes internationaux « l'année 2026 sera sans doute une année difficile, mais que chaque année arrive avec son lot de contraintes, de difficultés et d'imprévus. Aussi, l'important c'est d'en avoir conscience et de savoir anticiper et prendre les bonnes décisions en fonction des défis qui se présentent à nous. »

Il a terminé son discours en invitant tous les convives à partager la galette des rois autour d'un verre de l'amitié.



Festivité de Noël

Marché de Noël

Le marché de Noël s'inscrit désormais dans les traditions houssoises. Petits et grands attendent ce moment avec impatience. Nos fidèles commerçants se parent de leurs couleurs de fêtes et le vin chaud diffuse une odeur de vacances sous le préau. Le Père-Noël ainsi que le grinch ont amusé les petits.

Les stands de l'école et de l'association « Si tu aimes ton école » ont régalés les papilles et diverti les enfants lors d'un atelier « activité manuelle de Noël ».



Balade du Père-Noël

Cette année le cortège a pris son départ à la mairie de Houx pour arriver à Yermenonville, où un buffet préparé par les municipalités, les attendaient. Les enfants quant à eux, se sont vu remettre un sachet de chocolat de Noël mais également des bonbons distribués par le Père-Noël en personne !

Un agréable moment de convivialité et de partage que les municipalités s'attachent à organiser chaque année pour le plaisir de tous. Une belle récompense en voyant les enfants repartir avec des étoiles plein les yeux !



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le samedi 6 décembre. L'occasion de mettre à l'honneur notre nouvelle doyenne Mme VIGEARS et de déguster un délicieux repas préparé avec soin par « Havane Traiteur ».

Ensuite, place à la danse au rythme du groupe « Hexagone » que nous remercions chaleureusement.

Merci au membre du CCAS pour l'organisation de cet événement cher au cœur de nos aînés.



VIE DE LA COMMUNE

Associations

SI TU AIMES TON ÉCOLE

2026

UNE ANNÉE RICHE EN SOURIRES ET EN PROJETS !

L'association Si Tu Aimes Ton École continue sur sa lancée ! Après le succès de nos dernières actions, l'énergie est toujours au rendez-vous pour soutenir les écoles élémentaires et la maternelle des communes de Gas, Écrosnes, Houx et Yermenonville.

Grâce à votre participation et à l'engagement de nos bénévoles, nous finançons des projets pédagogiques qui tiennent à cœur à nos enfants.

SI TU AIMES TON ÉCOLE...



Pour que l'aventure continue, sortez vos agendas !

Voici les trois prochains rendez-vous incontournables :

🎯 **Le Grand Loto : Dimanche 8 mars**

C'est le moment de tester votre chance ! Rendez-vous à la salle polyvalente de Houx pour une après-midi conviviale. De nombreux lots sont à gagner dans une ambiance survoltée. Venez en famille ou entre amis pour partager un moment de détente tout en soutenant les écoliers du secteur.

🌿 **Muguet & Jeux de société : Vendredi 1er mai**

Pour fêter le printemps, nous vous proposons une journée placée sous le signe du partage. En plus de la traditionnelle vente de muguet pour porter bonheur, nous organisons une grande animation jeux de société. Que vous soyez fin stratège ou simple amateur de rigolade, il y aura une table pour vous !

🎉 **La Fête des Écoles : Vendredi 12 juin**

C'est l'événement phare de la fin d'année ! Dès 17h au stade des Acacias à Gas, tous les élèves, parents et enseignants sont invités à célébrer la fin de l'année scolaire. Stands de jeux, des surprises et une restauration gourmande seront de la partie pour clore l'année en beauté sous le soleil de juin.



VIE DE LA COMMUNE

CPCF

Conservatoire du Patrimoine et Comité des Fêtes CPCF) a un double objectif :

Le premier consiste à mettre en valeur le patrimoine du village en collaboration avec la municipalité, entre autres pour la réhabilitation de bâtiments, subventionnés conjointement par le CPCF et la ville (lavoir, four à pain, sécurisation du calvaire du cimetière...).

Le second est l'évènementiel et la pratique sportive

L'évènementiel :

Il a été décidé en 2025 de ne plus organiser le vide-grenier. Cette décision s'explique par plusieurs facteurs : une météo fréquemment pluvieuse et/ou venteuse, une diminution progressive du nombre d'exposants au fil des années, ainsi qu'une lassitude croissante des bénévoles impliqués dans l'organisation depuis plus de 10 ans. La mairie a depuis repris l'organisation de cette manifestation.

Karaoké :

La 3ème édition aura lieu le 7 mars 2026, un rendez-vous festif et convivial réunissant chanteurs, danseurs et public dans une ambiance chaleureuse.

- Loto :

La 6ème édition, organisée en 2025, a une nouvelle fois rencontré un grand succès. Le gros lot a été remporté par une famille houssoise !

Prochain rendez-vous : le dimanche 29 novembre 2026.

- Vide maison collectif

A la demande de plusieurs personnes, nous avons organisé un vide maison collectif

Cette première édition a démarré timidement ; nous réfléchissons actuellement au maintien ou non de cet événement

- Cabane à livres

Réalisée en 2025 par un bénévole de l'association, la « cabane à livres » est installée sur la place de l'église et permet à chacun d'échanger librement des ouvrages.

- La pratique sportive

Nous avons fêté en 2025, les dix ans de notre section gym. Ce moment sportif convivial et chaleureux est de plus en plus apprécié au vu du nombre croissant d'adhérents grâce à nos deux animatrices très professionnelles dans leur domaine qui font la réussite de nos séances sportives. Elles nous proposent des cours de remise en forme accessibles à tous, en sollicitant les différents groupes musculaires pour améliorer le bien-être physique. Le contenu des séances s'appuie sur des exercices physiques pour tonifier l'ensemble du corps, renforcer son équilibre, retrouver de la souplesse, le tout dans un esprit convivial et respectueux des capacités de chacun.

La gazette de Houx



Bulletin municipal officiel

Mariages :

ROUXEL Ghislaine Marie Paule et LAFORÊT Serge Robert le 29 Décembre 2025

Naissances :

PERRIN-BAYARD Lucas né le 15 Mars 2025

LETOURNEL Romy Sabine Julie Aurélie née le 2 Mai 2025

Toutes nos félicitations aux heureux parents !!!

Décès :

VIGEARS Robert décédé le 21 Mars 2025

BINOIS Cyril décédé le 25 Mars 2025

BENMAHAMMED Ahmed décédé le 13 Novembre 2025

Toutes nos condoléances aux familles et à leurs proches...

AGENDA

Date	Heure	Evènement	Lieu
27 février	16h30 - 20h	Marché communal	Mairie
13 Mars	16h30 - 20h	Marché communal	Mairie
7 Mars	19h	Soirée Karaoké du CPCF	Salle socioculturelle
8 Mars	11h	Loto "Si tu aimes ton école"	Salle socioculturelle
9 Mars	14h30	Goûter des anciens	Salle socioculturelle
27 Mars	16h30 - 20h	Marché communal	Mairie
05 Avril	8h - 17h	Course cycliste	Houx
10 Avril	16h30 - 20h	Marché communal	Mairie
24 Avril	16h30 - 20h	Marché communal	Mairie
1 ^{er} Mai	A définir	Animation jeux de société « Si tu aimes ton école »	Mairie
8 Mai	10h15	Cérémonie	Cimetière
22 Mai	16h30 - 20h	Marché communal	Mairie
05 Juin	16h30 - 21h	Marché communal	Mairie
12 juin	17h	Fête des écoles « Si tu aimes ton école »	Gas
19 juin	16h30 - 21h	Marché communal	Mairie
03 Juillet	16h30 - 21h	Marché communal	Mairie
17 juillet	12h	Repas fête nationale	Mairie